

217C0518
FR0010795476-OP003-AS03

23 février 2017

Résultat de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

A2MICILE EUROPE

(Alternext)

SwissLife Banque Privée a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société A2MICILE EUROPE, soit du 2 au 22 février 2017 inclus, la société par actions simplifiée VLC Holding a acquis 230 771 actions A2MICILE EUROPE sur le marché au prix unitaire de 27 €.

A la clôture de l'offre, la société VLC Holding détient :

- directement 452 993 actions A2MICILE EUROPE représentant autant de droits de vote, soit 41,40% du capital et au moins 27,43% des droits de vote de cette société¹ ; et
- de concert avec M. Joël Chaulet, Mme Estelle Vogel, et MM. Alain Lerasle et Vincent Chaulet, 966 645 actions A2MICILE EUROPE représentant 1 480 297 droits de vote, soit 88,34% du capital et au moins 89,64% des droits de vote de cette société, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Joël Chaulet	218 075	19,93	436 150	26,41
Estelle Vogel	215 667	19,71	431 334	26,12
Alain Lerasle	79 900	7,30	159 800	9,68
Vincent Chaulet	10	ns	20	ns
VLC Holding ²	452 993	41,40	452 993	27,43
Total concert	966 645	88,34	1 480 297	89,64

¹ Sur la base d'un capital composé de 1 094 256 actions représentant au plus 1 651 289 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² Il est rappelé qu'en application d'accords conclus, le 10 janvier 2017, M. Joël Chaulet, Mme Estelle Vogel et M. Alain Lerasle ont cédé, le 1^{er} février 2017, à la société VLC Holding, 222 222 actions A2MICILE EUROPE représentant 20,31% du capital de cette société, au prix unitaire de 27 € (cf. notamment D&I 217C0317 du 31 janvier 2017 et D&I 217C0349 du 2 février 2017).